

Le mercredi 5 décembre 2018

Ouverture de l'Assemblée générale de l'ICRI

La première Assemblée générale de l'Initiative Internationale pour les Récifs Coralliens (ICRI) sous co-présidence monégasque* a été ouverte aujourd'hui par S.A.S. le Prince Souverain. Cette Assemblée se tiendra jusqu'au 7 décembre, au Yacht Club de Monaco.

Dans Son discours, S.A.S. le Prince Albert II a notamment souligné : *"La mobilisation internationale, l'action conjointe des acteurs économiques et des Etats, des organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales, des scientifiques et des organisations locales, peut aboutir à des résultats précieux. Plus que jamais nous devons rester mobilisés et déterminés"*.

Plus de 80 experts internationaux de haut niveau et de représentants des pays coralliens se sont réunis pour cette Assemblée générale au cours de laquelle le plan d'action (2018-2020) du secrétariat de l'ICRI sera présenté pour adoption. Ce plan d'action, vise à répondre aux nombreuses pressions anthropiques auxquelles les récifs coralliens font face. Le Secrétariat a notamment pour objectif d'inciter la prise des mesures suivantes :

- Favoriser des solutions efficaces et évolutives pour renforcer la protection des récifs coralliens ;
- Comprendre les tendances des récifs coralliens ;
- Contrôler le commerce du poisson de récif vivant ;
- Aider à réduire les menaces anthropiques qui pèsent sur les récifs coralliens, en particulier celles qui se manifestent à l'échelle mondiale ou régionale.

Cette Assemblée générale a été précédée, les 3 et 4 décembre, d'un atelier de travail réunissant des experts internationaux afin de trouver des solutions communes pour réduire les risques d'impact du changement climatique sur les récifs coralliens et d'un atelier d'experts sur la finance innovante.

*: Monaco assure la co-présidence de l'ICRI avec l'Indonésie et l'Australie pour la période 2018-2020.



Autour de S.A.S. le Prince Souverain :
 Mme Susi Pudjiastuti, Ministre de la
 Pêche et de la Mer (Indonésie) ;
 M. Angus Mackenzie, Ambassadeur,
 Délégué permanent de l'Australie
 auprès de l'UNESCO et S.E. M. Bernard
 Fautrier, Vice-Président,
 Administrateur Délégué de la
 Fondation Prince Albert II.
 ©Direction de la
 Communication/Stéphane Danna